

Autun

Un robot pour apporter l'école aux enfants malades ou "empêchés"

Avec des membres de l'Éducation nationale, le Lion's club a présenté, jeudi à Autun, le robot TED-1 aux représentants de la communauté pédagogique et élus du Grand Autunois Morvan. Cet outil permet aux jeunes qui ne peuvent pas aller à l'école de continuer à suivre les cours.

Tanguy Le Moëlle - 25 juin 2023 à 18:10 | mis à jour le 25 juin 2023 à 18:11 - Temps de lecture : 3 min



Grâce à ses caméras et à une manette de contrôle, le robot est facile à manœuvrer. Photo Tanguy Le Moëlle

Jean-Pierre Perrin, membre du Lion's club, raconte la genèse de ce projet qu'il a initié et dont il a été le fer de lance : « Il y a plusieurs mois, le Lions est entré dans la famille du jeune Maël à Auxy (Ndlr : décédé d'une leucémie en début d'année, lire par ailleurs). On a aidé ses parents dans la mesure de nos possibilités. Et nous nous sommes rendu compte qu'il avait pu profiter de ce robot pour sa scolarité. » Un robot qui permet aux jeunes de ne plus rester éloignés en cas de soucis de santé.

Pour le maintien de la scolarité

Toujours à la recherche de nouvelles initiatives, ici pour la jeunesse, le club s'est fixé comme mission de financer et faire connaître activement ces robots à la population de tout le territoire. Une mission menée de concert avec l'Éducation nationale, qui travaille au maintien du suivi scolaire depuis déjà de nombreuses années. À cette fin, le Lions club a initié une réunion publique ouverte aux maires des 55 communes de la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan. Directeurs et directrices des établissements du primaire et associations de parents d'élèves étaient invités à assister à la présentation du robot TED-1 (comme travailler ensemble à distance et en interaction).

Quarante jeunes en ont déjà bénéficié

Jean-Yves Gaudillère, de la Délégation régionale au numérique pour l'éducation de Côte-d'Or (DRNE) et Aude Baradel, professeure des écoles mise à disposition des Pupilles de l'enseignement public (PEP71) pour la mise en place de l'aide aux enfants empêchés, ont pris le relais de la réunion. Aude Baradel annonce que « l'année dernière en Saône-et-Loire, un enfant de grande section, sept en élémentaire, 19 en collèges et 15 en lycées ont bénéficié de ces robots pour poursuivre leur scolarité sans interruption ». Elle explique que les raisons sont multiples : « Maladies somatiques, graves, de longue durée, ou hospitalisations post-opération. » « Il y a 4 000 robots au niveau national qui sont déployés par le ministère de l'Éducation en fonction des besoins des académies », ajoute Jean-Yves Gaudillère.



Le Lions club et l'Éducation nationale présentent le robot TED-1 qui permet la continuité pédagogique à distance pour les enfants empêchés. Photo Tanguy LE MOELLE

Préserver le lien social

La professeure des écoles insiste sur le fait que « cette aide s'adresse à tous les enfants, il ne faut pas hésiter à demander à en bénéficier ». Car cette aide n'est pas automatique et relève de la démarche des familles ou des équipes pédagogiques qui sollicitent l'enseignant coordinateur de l'accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école (APADHE). Celui-ci saisit l'inspecteur académique ou le directeur académique des services de l'Éducation nationale, qui valide et transmet le dossier à un médecin conseiller technique. Ce dernier accompagne et met en œuvre l'accompagnement.

Selon Aude Baradel, cette organisation est partie d'un constat établi par des médecins : « Les enfants hospitalisés voyaient le temps passer. Des robots ont été transmis à des familles. Un père a eu l'idée d'amener le robot à l'école pour son fils. » Jean-Yves Gaudillère détaille que « le robot permet aux professeurs de ne pas avoir à se déplacer auprès des élèves empêchés, ou de les appeler après les cours. Les heures de cours ne sont pas perdues grâce au distanciel. Le robot, avec sa caméra frontale et une autre qui filme le bas, peut être déplacé facilement à distance par l'élève. Ce qui permet de réaliser des travaux pratiques de sciences par exemple. Et surtout c'est sécurisé. Le système a été choisi après un appel d'offres en fonction de la sécurité de la connexion et des normes RGPD (règlement général de protection des données) ».

La personne qui s'occupe de la logistique des robots sur le terrain, explique : « Il suffit de former les enseignants et les élèves à l'utilisation du robot. »